

Communiqué du SNCS-FSU du 10 mars 2025

Le SNCS-FSU appelle à la mobilisation le 11 mars 2025 pour une autre programmation budgétaire pour la recherche publique

La loi de finances 2025 prévoit une baisse inédite du budget de la recherche publique de plus de 630 millions d'euros. Le programme 172, qui constitue la principale ligne de financement des organismes nationaux de recherche, est concerné avec une baisse de plus de 130 millions d'euros en 2025, qu'aggrave l'absence de compensation des mesures salariales de 2024 dans la fonction publique et l'augmentation de 4% de la contribution au compte d'affectation spéciale (CAS) concernant les pensions. Le CNRS va ainsi se voir contraint de prélever dans son fonds de roulement plus de 180 millions d'euros en 2025. **Le SNCS-FSU dénonce¹ ce budget, catastrophique pour la recherche.**

La marche budgétaire de l'année 2025 prévue dans la loi de programmation de la recherche (LPR) de 2020 sera amputée des deux tiers. Avec la loi de finance 2025, le gouvernement ne respecte donc pas l'engagement budgétaire de l'État inscrit dans la LPR. **Cette rupture de l'engagement de l'État inscrit dans le budget 2025 de la recherche publique est inacceptable pour le SNCS-FSU.**

Les coupes budgétaires des années 2024 et 2025, après deux années de forte inflation non compensée, ramèneront le budget de la recherche publique à un niveau historiquement bas en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). **A mi-chemin de la LPR, il n'y aura eu en 2025 aucun rattrapage budgétaire et le budget de la recherche publique s'éloigne désespérément de l'objectif de 1% du PIB.**

Plus globalement, avec un taux d'effort pour la recherche et développement (R&D) qui stagne à 2,2% du PIB depuis 25 ans, la recherche publique et la R&D en France poursuivent leur décrochage par rapport aux autres pays de l'OCDE qui, au contraire, ont augmenté leur taux d'effort en R&D de 2,1% à 2,7% en 25 ans. Le décrochage est encore plus important par rapport à l'Allemagne, aux Etats Unis, au Japon, à la Corée du Sud et à la Chine.

Le SNCS-FSU a appelé avec l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) à la mobilisation² le jour de la séance du CNESER du 11 mars 2025, pour obtenir un autre budget pour l'ESR.

Le SNCS-FSU a proposé une motion³, adoptée par le CNESER le 11 février 2025, pour demander « [la convocation d'une séance plénière du CNESER sur la clause de revoyure de la LPR et une programmation pluriannuelle du budget de l'ESR](#) ».

Le SNCS-FSU demande, à l'occasion de la revoyure de la LPR, une autre programmation du budget de la recherche pour atteindre dans trois ans le taux d'effort de 1% du PIB pour la recherche publique.

¹ Communiqué du SNCS-FSU du 12 février 2025 – [Le SNCS-FSU dénonce le budget 2025 de la recherche et demande une autre programmation budgétaire pour atteindre 1% du PIB pour la recherche publique](#)

² Communiqué de l'intersyndicale de l'ESR du 6 mars 2025 – [Le 11 mars, exigeons un autre budget pour l'enseignement supérieur et la recherche](#)

³ Motion adoptée par le CNESER le 11 février 2025 – [Le CNESER demande la convocation d'une séance plénière sur la clause de revoyure de la LPR et une programmation pluriannuelle du budget de l'ESR](#)

SNCS-FSU : Engagé-es au quotidien pour la recherche publique